

ENSA TOULOUSE-2025-2133437- PROF HCA

Ref : 2025-2133437

Fonction publique	Employeur	Localisation
Fonction publique de l'État	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSA Toulouse) Ministère de la culture	ENSA de TOULOUSE

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 15/01/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels	Expérience souhaitée Non renseigné		
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non	Télétravail possible Non

Vos missions en quelques mots

Le professeur (H/F) travaille en étroite collaboration avec les autres enseignants du champs HCA pour proposer une lisibilité et une cohérence du programme au regard des thématiques des trois années de licence et des approfondissements en master. La personne contribue au développement de la recherche architecturale à travers l'encadrement de thèses de doctorat et l'animation de la formation doctorale.

I – Missions et implications pédagogiques

En Licence,

- Responsabilité d'un cours magistral en licence (S4, 18h) et coordination des travaux dirigés

liés

Le cours magistral portera sur l'histoire de l'architecture du XXe siècle. Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'architecture contemporaine. L'enseignement retrace et examine les théories et les projets des architectes, en approfondissant les rapports complexes que leurs idées entretiennent avec leurs contextes historiques, politiques, sociaux, artistiques et économiques. Un regard sur les productions et les acteurs régionaux permettra aux étudiants de mettre en dialogue les logiques globales et les réalités locales.

La personne est chargée de coordonner les groupes de travaux dirigés liés à son cours magistral.

En Master,

- Séminaire

L'offre de séminaire étant en cours de construction, la personne intégrera une équipe responsable d'un séminaire. Elle apporte son expertise dans le domaine de l'histoire de l'architecture et de la ville depuis 1945. À travers une démarche qui met en avant la contextualisation, il s'agit d'explorer l'architecture et l'urbanisme des XXe et XXIe siècles et les acteurs de sa production à l'aide des instruments de l'histoire, mais aussi de la théorie architecturale et de l'analyse critique. Elle sera amenée à proposer des cours théoriques et méthodologiques et à encadrer des étudiants dans la réalisation de leur mémoire. (20h CM 80h TD)

- Atelier de conception

Dans le cadre de la pluridisciplinarité des ateliers de projet, la personne apportera une expertise en histoire de l'architecture au sein d'ateliers de projet de master, notamment PFE.

- Théories et cultures

L'enseignement de Théories et cultures, que les étudiants choisissent parmi plusieurs propositions, offre l'opportunité de proposer un enseignement d'approfondissement en histoire de l'architecture sur une thématique spécifique. Cette proposition d'enseignement théorique sera discutée avec l'équipe HCA. (15h CM)

II - Recherche

Dans le cadre du LRA de l'ENSA Toulouse, la personne participe aux activités scientifiques, elle contribue à la recherche dans le domaine de l'histoire de l'architecture et de la ville. Elle s'engage dans des programmes nationaux et/ou internationaux.

En tant que professeur HDR, la personne accompagne les doctorants qui souhaitent s'engager dans des thèses et participe à la vie du laboratoire.

III Autres charges

La personne participe aux encadrements de rapport de licence et de mémoires de parcours recherche en M2.

Profil recherché

1 – expériences et compétences souhaitées

La personne doit justifier d'expériences confirmées dans la recherche et l'enseignement de l'histoire de l'architecture en Licence et Master, notamment sur la période contemporaine ; elle mettra ses propres acquis au service de la pédagogie.

Elle a une activité de recherche reconnue et avérée. Ses domaines de recherche privilégiés, ses terrains d'investigation et ses questionnements doivent permettre d'aborder les enjeux contemporains de la discipline architecturale au filtre de l'épaisseur historique des idées et des phénomènes.

- Aisance à aborder transversalement les périodes historiques.
- Capacité à défendre une posture critique et théorique sur les méthodologies de l'histoire de l'architecture
- Connaissance approfondie des questions architecturales et urbaines.
- Production de recherche académique reconnue par ses pairs pour son apport personnel dans le champ d'étude.
- Expérience de la recherche par l'organisation de manifestations scientifiques internationales (colloques, journées d'études, séminaires, etc.) et par la publication d'articles et d'ouvrages scientifiques.

Compétences

- Capacité à enseigner l'histoire et des cultures architecturales dans la formation initiale
- Capacité à transmettre des savoirs et des savoir-faire.
- Maîtrise de méthodes d'enseignement, notamment avec l'objectif de développer l'esprit critique

Savoir-être

- Capacité à intégrer des projets pédagogiques et scientifiques interdisciplinaires.
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'étudiantes et d'étudiants aux profils variés.
- Capacité à travailler en équipe, tout en apportant ses compétences propres, faisant preuve d'initiatives et étant force de proposition.

2 – rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoire)

La personne intègre le collectif pédagogique et de recherche des enseignements en histoire de l'architecture et de la ville en interdisciplinarité avec les autres champs.

Elle intègre le LRA de l'ENSA Toulouse, initie des recherches et participe à la vie du Laboratoire.

3 – diplômes ou expérience professionnelle souhaités

Doctorat en histoire de l'art, histoire de l'architecture ou architecture.

Habilitation à diriger les recherches dans les thématiques de l'histoire de l'architecture et de la ville.

Expérience dans le domaine de la recherche scientifique.

Expérience dans la direction ou co-direction de thèses.

Langues

Espagnol, Castillan

Avancé ou indépendant

Éléments de candidature

Personne à contacter

direction@toulouse.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Poste ouvert à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Les obligations de service des enseignants-chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année).

Le temps de travail de référence des professeurs des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2026

Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

Qui sommes nous ?

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue privilégié avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les

enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants.

Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis. En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel.

Les travaux du Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

A travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.

L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoi.